



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Ain
Commune de PIZAY

**ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE
01 / 2026 du 08 janvier 2026
PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
DANS L'AGGLOMERATION DE PIZAY (01120)**

Localisation : Chemin de la Coupe

LE MAIRE DE PIZAY,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiée et par la loi n°83-8 du 07 janvier 1983 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4 ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivant, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté interministériel, modifiée et complétée ;

VU la demande en date du 06 janvier 2026 de la SOGEDO située ZI Les Verchères 01800 MEXIMIEUX représenté par M. GOY Benjamin (0474610214)

ARRÊTE

ARTICLE 1

Réglementation de la circulation faisant suite à la demande d'arrêté de police de la circulation et concernant la réalisation d'un branchement AEP chez M. KAYA.

Localisation du site : En agglomération – Chemin de la Coupe à Pizay

Nature et travaux : Permission de voirie antérieure : NON

Description des travaux : Branchement AEP

Réglementation :

- Sens de circulation concerné : Sens des Points de Repères (PR) décroissants
- Fermeture à la circulation – Une déviation doit être mise en place avec des panneaux directionnels
- Interdiction de circuler pour les véhicules légers et les poids lourds

La localisation de la voie concernée est **Chemin de la Coupe / PIZAY**

Cette réglementation sera applicable à partir du 13 janvier 2026 pour une durée de 20 jours calendaires.

ARTICLE 2

La signalisation au droit et aux abords du chantier sera mise en place, maintenue en permanence en bon état, adaptée pendant les interruptions et enlevée à la fin des travaux, sous contrôle des services de la commune, par :

La SOGEDO situé ZI Les Verchères 01800 MEXIMIEUX représenté par M. GOY Benjamin

Elle sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté interministériel, modifiée et complétée. La signalisation permanente sera adaptée simultanément pour être en cohérence avec la signalisation temporaire.

ARTICLE 4

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

Le Maire, Marc GRIMAND

La SOGEDO situé ZI Les Verchères 01800 MEXIMIEUX représenté par M. GOY Benjamin

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté

Fait à PIZAY, le 08 janvier 2026

Le Maire,



Marc GRIMAND



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

803342104



N°14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : GOY Prénom : Benjamin
Dénomination : SOGEDO MEXIMIEUX Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : ZI Les Verchères
Code postal 01800 Localité : MEXIMIEUX Pays : France
Téléphone 0474610214 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : bgoy@sogedo.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :
.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Chemin de la Coupe
Code postal 01120 Localité : PIZAY

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Réalisation d'un branchements AEP Mr KAYA
.....
N° de chantier délivré par la Collectivité^(*) :
Date prévue de début des travaux : 08012026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 20

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 20 Date de début de réglementation 08012026
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)
.....

^(*) N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler
 Véhicules légers
 poids lourds

Stationner
 véhicules légers
 poids lourds

Dépasser
 véhicules légers
 poids lourds

Vitesse limitée à : km/hItinéraire de déviation (*à préciser par sens*) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

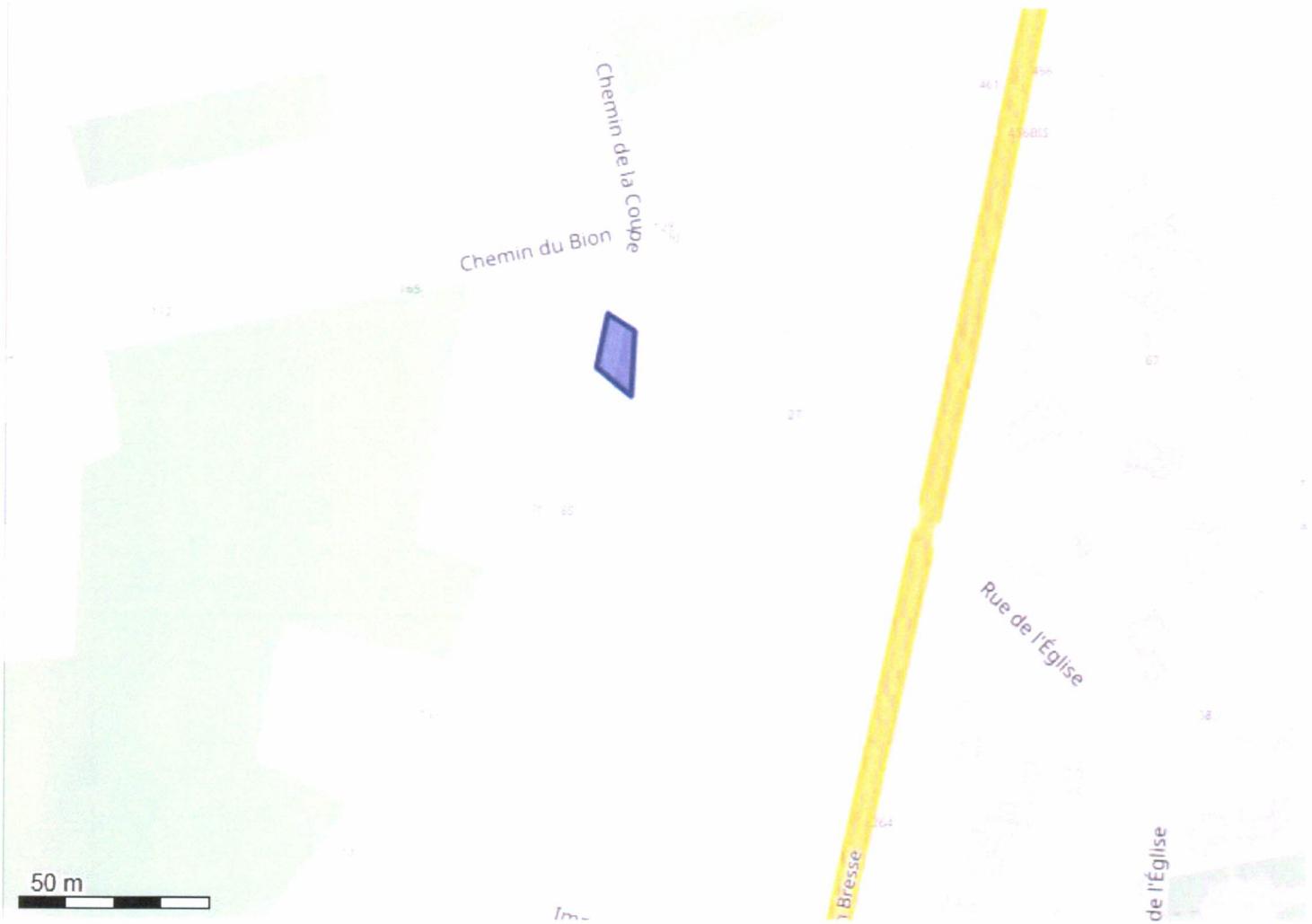
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : MEXIMIEUX

Le : 0 6 0 1 2 0 2 6

Nom : GOY Prénom : Benjamin Qualité :





Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml="http://www.opengis.net/gml" srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>5.08756966,45.88571714 5.08747846,45.88575822 5.08744091,45.88563126 5.08755893,45.88556404 5.08756966,45.88571714</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(45.885717 5.087570); (45.885758 5.087478); (45.885631 5.087441); (45.885564 5.087559); (45.885717 5.087570);
```